

Ville d' **ANTONY**

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 FEVRIER 2017

Le 02 février 2017, à 20 heures, le CONSEIL MUNICIPAL convoqué le 27 janvier 2017, s'est réuni sous la Présidence de M. Jean-Yves SENANT.

ETAIENT PRESENTS : M. SENANT, M. LE BOURHIS, Mme BERGEROL, M. MEDAN, Mme ROLLAND, M. COLIN, Mme COTTENCEAU, M. SERIN, Mme SANSY, M. MARTIN, Mme SCHLIENGER, M. LEGRAND, Mme PRECETTI, M. CHARRIEAU, Mme BETOUATI, M. FOUQUET, Mme COVI, Mme LEON, M. LE LAMER, M. OLLIVRY, Mme QUINZIN, Mme LEMMET, M. LIMBORG, Mme MESSAOUDI, M. VOULDOUKIS, Mme FAURET, M. NEHME, Mme MACIEIRA-DUMOULIN, Mme BENOIT, Mme GENEST, M. GOULETTE, M. CELESTIN, Mme BERTHIER, Mme PHAM-PINGAL, M. PASSERON, Mme LAJEUNIE, M. DURIEZ, M. AIT-OUARAZ, M. HUBERT, M. ADDA, Mme CHARRIER, Mme HAGEL, M. FEULLADE, M. RUFAT, Mme DELPECH, M. MEUNIER, M. ARIPA, Mme LE BRIS, Mme LESIEUR.

Mme LESIEUR est désignée comme secrétaire.

TOUT D'ABORD LE CONSEIL MUNICIPAL RATIFIE LES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT DE LOCAUX COMMUNAUX AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « TEMPO MAESTRO » POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2016/2017. (23/11/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT D'UNE SALLE DU CENTRE ANDRE MALRAUX AU PROFIT DE L'ASSOCIATION SPORTIVE SENIOR D'ANTONY POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2016/2017. (23/11/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT DE LOCAUX COMMUNAUX AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « CREARTAMIS » POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2016/2017. (23/11/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT D'UNE SALLE DE L'ANCIENNE MAIRIE ANNEXE LA FONTAINE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « LA DANSE DES MOTS » POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2016/2017. (23/11/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT DE LOCAUX COMMUNAUX SIS 17 AVENUE DE LA RESIDENCE A ANTONY AU PROFIT DE LA FEDERATION DU CONSEIL DE PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE ELEMENTAIRE LA FONTAINE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2016/2017. (23/11/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT D'UN LOCAL COMMUNAL SIS 1 PLACE FIRMIN GEMIER AU PROFIT DE L'AMICALE FRANCO-ASIATIQUE PARIS-SUD POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2016/2017. (23/11/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT D'UN LOCAL COLLECTIF RESIDENTIEL AU PROFIT DE L'ASSOCIATION JYOTI POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2016/2017. (23/11/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT DE LOCAUX DE L'ESPACE JEUNES, AU PROFIT DE L'ASSOCIATION PEEP, POUR L'ORGANISATION D'UN FORUM DE L'ORIENTATION « LA ROSE DES TALENTS » LE SAMEDI 3 DECEMBRE 2016. (24/11/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT DE LOCAUX COMMUNAUX AU PROFIT DE MADAME ANAELLE BOUCHET – ERGOTHERAPEUTE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2016/2017. (21/11/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS SPORTIVES A TITRE GRATUIT AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « LES PETITS CASTORS DE LA BIEVRE » POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2016/2017. (30/11/2016)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION PAS DE REPOS POUR L'ORGANISATION D'UN CAFE-CONCERT AU CINEMA LE SELECT LE 10 DECEMBRE 2016 POUR UN MONTANT DE 750 EUROS TTC. (29/11/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION RELAIS MINI-SCHOOL POUR LA MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT D'UNE SALLE DE L'ESPACE DU NOYER DORE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2016/2017. (30/11/2016)
- DECISION INSTITUANT UNE REGIE DE RECETTES TEMPORAIRE POUR L'ORGANISATION D'UNE ACTIVITE PATINOIRE PLACE FIRMIN GEMIER DU 2 DECEMBRE 2016 AU 3 JANVIER 2017. (01/12/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT DE LA SALLE HENRI LASSON AU PROFIT DE LA COMPAGNIE LE FEU FOLLET POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2016/2017. (02/12/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT D'UN LOCAL COLLECTIF RESIDENTIEL AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « AMUNA » POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2016/2017. (02/12/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT D'UN LOCAL COLLECTIF RESIDENTIEL AU PROFIT DE L'ASSOCIATION LES ZAP ARTS T POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2016/2017. (02/12/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT D'UN LOCAL SITUÉ RUE DE L'ANNAPURNA AU PROFIT DE L'ASSOCIATION GYGO. (05/12/2016)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 AU MARCHÉ D'AMÉNAGEMENT DU SQUARE DU MONT-BLANC - RUE DU MONT-BLANC – LOT N° 2 « MISE EN ŒUVRE DES AIRES DE JEUX DU SQUARE », PASSE AVEC LA SOCIÉTÉ ELASTISOL POUR UN MONTANT SUPPLÉMENTAIRE DE 4 122.19 EUROS HT. (06/12/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT A PASSER AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES HAUTS-DE-SEINE POUR LA COMMUNICATION CONCERNANT LA PROLIFÉRATION DE LA PERRUCHE A COLLIER. (30/08/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET LE CENTRE RÉGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES DE L'ACADÉMIE DE VERSAILLES (CROUS) POUR LA RESTAURATION DU PERSONNEL COMMUNAL POUR UN MONTANT VERSE PAR LA VILLE DE 5.21 EUROS TTC PAR REPAS. (14/12/2016)
- DECLARATION D'INFRUCTUOSITÉ DU LOT 5: « METALLERIE » ET DECLARATION SANS SUITE DES LOTS 8: « ASCENSEUR » ET 12: « RENFORCEMENT DE SOL SOUS VOIRIE PAR LA METHODE DES INCLUSIONS RIGIDES » DU MARCHÉ DE RÉALISATION D'UN DÉPÔT DES SERVICES TECHNIQUES DANS LE SECTEUR SUD OUEST DU NOUVEAU CIMETIÈRE 84 RUE DE CHATENAY. (15/12/2016)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°4 AU MARCHÉ D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN DES MOYENS DE SECOURS DES BÂTIMENTS COMMUNAUX DE LA VILLE – LOT 1 – SYSTÈMES DE SÉCURITÉ INCENDIE AVEC LA SOCIÉTÉ SAVPRO POUR UN MONTANT SUPPLÉMENTAIRE ANNUEL DE 1 296 EUROS TTC. (15/12/2016)
- ADOPTION D'UN CONTRAT AVEC LA SOCIÉTÉ MICHAEL PAGE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DU RECRUTEMENT DU DIRECTEUR(TRICE) DES SYSTÈMES D'INFORMATION DE LA VILLE D'ANTONY POUR UN MONTANT DE 9 000 EUROS TTC. (15/12/2016)
- ATTRIBUTION DU LOT N°4 « LOCATION DE MINIBUS SANS CHAUFFEUR » DU MARCHÉ RELATIF À LA LOCATION DE CARS AVEC CHAUFFEURS ET DE MINIBUS SANS CHAUFFEUR À LA SOCIÉTÉ MASSOUTRE LOCATIONS – AVIS POUR UN MONTANT MINIMUM ANNUEL DE 20 000 HT ET POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 60 000 EUROS HT. (15/12/2016)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE MAINTENANCE DU LOGICIEL DE GESTION DE LA REUSSITE EDUCATIVE AVEC LA SOCIÉTÉ ESSONNE CONSULTANTS POUR UN MONTANT ANNUEL DE 1 200 EUROS TTC. (16/12/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION DU RESTAURANT INTER-ENTREPRISES DU CENTRE D'AFFAIRES D'ANTONY ET LA SOCIÉTÉ DE RESTAURATION SCORE POUR LA RESTAURATION DU PERSONNEL COMMUNAL MOYENNANT UNE PARTICIPATION MOYENNE DE LA VILLE DE 4.58 EUROS TTC PAR REPAS. (19/12/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LA CRAMIF POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DANS LES LOCAUX DU POINT D'ACCÈS AU DROIT. (20/12/2016)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 AU MARCHÉ D'AMÉNAGEMENT DU SQUARE DU MONT-BLANC – RUE DU MONT BLANC A ANTONY – LOT N°1 – DEMOLITION – TERRASSEMENT – VOIRIE – ÉCLAIRAGE – ARROSAGE – PLANTATION – MOBILIER À METTRE EN ŒUVRE DANS LE SQUARE AVEC LA SOCIÉTÉ PINSON PAYSAGE POUR UN MONTANT SUPPLÉMENTAIRE DE 15 722.47 EUROS TTC. (21/12/2016)
- DECLARATION D'INFRUCTUOSITÉ DU MARCHÉ DE FOURNITURE ET POSE DE VITRINES ET PANNEAUX D'AFFICHAGE (APPEL D'OFFRES OUVERT). (02/01/2017)
- MARCHÉ RELATIF À L'ACQUISITION DE MOBILIER SPÉCIFIQUE PETITE ENFANCE ET DE MATÉRIEL DE PUERICULTURE POUR LA VILLE D'ANTONY (APPEL D'OFFRES OUVERT): ATTRIBUTION DU LOT N°1 « MOBILIER SPÉCIFIQUE PETITE ENFANCE » À LA SOCIÉTÉ MATHOU POUR UN MONTANT MINIMUM ANNUEL DE 15 000 EUROS HT ET POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 150 000 EUROS HT ET DECLARATION D'INFRUCTUOSITÉ DU LOT N°2 « MATÉRIEL DE PUERICULTURE ». (03/01/2017)

- ATTRIBUTION DU MARCHE D'ACQUISITION DE MOBILIER PEDAGOGIQUE ET DE JEUX LIES A LA MOTRICITE (CYCLES NOTAMMENT) POUR LES ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES ET POUR LES CENTRES DE LOISIRS – PROCEDURE CONCURRENTIELLE AVEC NEGOCIATION A LA SOCIETE SEJER SANS MONTANT MINIMUM NI MAXIMUM. (03/01/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX COMMUNAUX AU PROFIT DU SERVICE D'EDUCATION ET DE SOINS SPECIALISES A DOMICILE (SESSD) DE L'ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE (APF) POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2016/2017. (04/01/2017)
- ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A LA FOURNITURE ET AU SUIVI DES ABONNEMENTS A DES PERIODIQUES POUR LA VILLE D'ANTONY A LA SOCIETE EBSO POUR UN MONTANT MINIMUM ANNUEL DE 40 000 EUROS HT ET MAXIMUM DE 120 000 EUROS HT. (05/01/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A TITRE ONEREUX CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION DE DIFFERENTES INSTALLATIONS SPORTIVES AU PROFIT DE LA VILLE A PASSER AVEC «L'UNION SPORTIVE METROPOLITAINE DES TRANSPORTS» POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2016/2017 MOYENNANT UN MONTANT TOTAL DE 7 545 EUROS TTC. (05/01/2017)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 DE TRANSFERT DU MARCHE D'ENTRETIEN DE DIFFERENTS ESPACES VERTS DE LA VILLE D'ANTONY PASSE AVEC LA SOCIETE SN FALLEAU DESORMAIS REPRIS PAR LA SOCIETE SAS MABILLON. (06/01/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX SCOLAIRES AU PROFIT DE L'ASSOCIATION COUR DES MARGUERITES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2016/2017. (09/01/2017)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 A LA CONVENTION DU 21 AVRIL 2016 A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION NOUVELLES DIMENSIONS POUR DES INTERVENTIONS DE PSYCHOLOGUE AU TITRE DU DISPOSITIF DE REUSSITE EDUCATIVE AFIN D'AUGMENTER DE 295 EUROS LE MONTANT DES INTERVENTIONS. (16/01/2017)

ORDRE DU JOUR

oOo

- RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA VILLE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE-
- RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA VILLE EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES-

I - FINANCES-

- DEBAT CONCERNANT LES ORIENTATIONS GENERALES DU BUDGET 2017-

II - PERSONNEL-

- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS-
VOTE PAR 49 voix POUR-
- CREATION DES EMPLOIS NECESSAIRES POUR ASSURER DES BESOINS LIES A L'ACCROISSEMENT D'ACTIVITE TEMPORAIRE OU SAISONNIER-
VOTE PAR 49 voix POUR-
- DELEGATION AU CENTRE DE GESTION INTERDEPARTEMENTAL DE LA PETITE COURONNE DANS LE CADRE D'UNE PROCEDURE DE MISE EN CONCURRENCE POUR UN CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES-
VOTE PAR 49 voix POUR-

III- EDUCATION-

- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ECOLES DANS LE CADRE DE LA BOURSE AUX PROJETS POUR L'ANNEE 2017-
VOTE PAR 49 voix POUR-

- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES HAUTS-DE-SEINE POUR LE VERSEMENT D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS VISANT L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP EN MILIEU ORDINAIRE-

VOTE PAR 49 voix POUR-

- SECTORISATION DES ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES DE LA VILLE D'ANTONY – MODIFICATIF-

VOTE PAR 49 voix POUR-

IV- AFFAIRES DIVERSES-

- ADOPTION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2017 AVEC LE POLE DE COMPETITIVITE SYSTEMATIC PARIS-REGION-

VOTE PAR 48 voix POUR- 01 CONTRE -

- ADOPTION DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS 2017 ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET L'ASSOCIATION DES COMMERCANTS NON SEDENTAIRES D'ANTONY, DENOMMEE «LE MARCHE DES DECOUVERTES», POUR LA PROMOTION ET L'ANIMATION DU MARCHE D'ANTONY ET L'INFORMATION DES USAGERS-

VOTE PAR 49 voix POUR-

- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS D'ARTISANS ET DE COMMERCANTS-

VOTE PAR 49 voix POUR-

- DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE POUR L'ORGANISATION DU 2EME FORUM DE L'EMPLOI, DES METIERS ET DE L'APPRENTISSAGE-

VOTE PAR 49 voix POUR-

- ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « LA BIEVRE »-

VOTE PAR 49 voix POUR-

**Fin de la séance à 23h40
Antony, le 03 février 2017**

**Le Maire d'Antony,
Jean-Yves SÉNANT**